

Discours politiques sur la « diversité » entre consensualité et contestation ?

Analyse de discours parlementaires sur la « diversité dans les médias » en Belgique francophone



Sabri Derinöz

(sabri.derinoz@uclouvain.be)

« Diversity ».

A word naming (a) public problem(s)

- The *word*:
 - **Fuzzy, polysemous, flexible, consensual**, (Auboussier et al., 2023; Derinöz, 2023; Devriendt, 2012; Rajasekar, Aguilar-Champeau, and Hartmann, 2022)
 - A **formula** (Krieg-Planque 2009; Bruneel 2018 ; Derinöz 2023 ; Sholomon-Kornblit 2019 ; Seurrat and Bruneel 2018), reshaping the social imaginary (Vertovec, 2012)
- The *public problem*:
 - **Pragmatist** approach to the public problem (Neveu 2015; Cefai 1996, 2016): naming the problem, categorizing it, determines how we respond to it (Widmer 2010, Arquembourg 2016, Badau 2019).
 - « Diversity » as **public problemS** (Derinöz 2023): minorities and discriminations (Bereni et Jaunait 2009; Adam 2006; Tandé 2013) ; Cultural exception, UNESCO and cultural diversity (Mathien 2013 ; Sholomon-Kornblit 2018), pluralism, etc.

Research methodology

- **Discourse analysis:** lexicometry and qualitative analysis
- **Corpus:** verbatim reports of the parliamentary committee on Media (2009-September 2025) (n=296, 6615164 words)
 - First look at the data

Belgian institutional complexity

- Federal country divided in separated entities with **specific competencies**
 - Language-based « Communities » (Flemish, French, German): Education, culture, media, ...
 - Territory-based « Regions » (Flanders, Wallonia, Brussels): Economics
- To add to the complexity:
 - Some competencies are **transversal** (equal opportunities, rights of women, etc.)
 - Some Government **mix** Communities and Region competencies
 - Changing **political coalitions**

Gouvernement Demotte II	13 juillet 2009 - 22 juillet 2014 (5 ans et 9 jours)	 PS  Ecolo  cdH
Gouvernement Demotte III	22 juillet 2014 - 17 septembre 2019 (5 ans, 1 mois et 26 jours)	 PS  cdH
Gouvernement Jeholet	17 septembre 2019 - 15 juillet 2024 (4 ans, 9 mois et 28 jours)	 PS  MR  Ecolo
Gouvernement Degryse	Depuis le 16 juillet 2024 (1 an, 4 mois et 3 jours)	 Les Engagés  MR

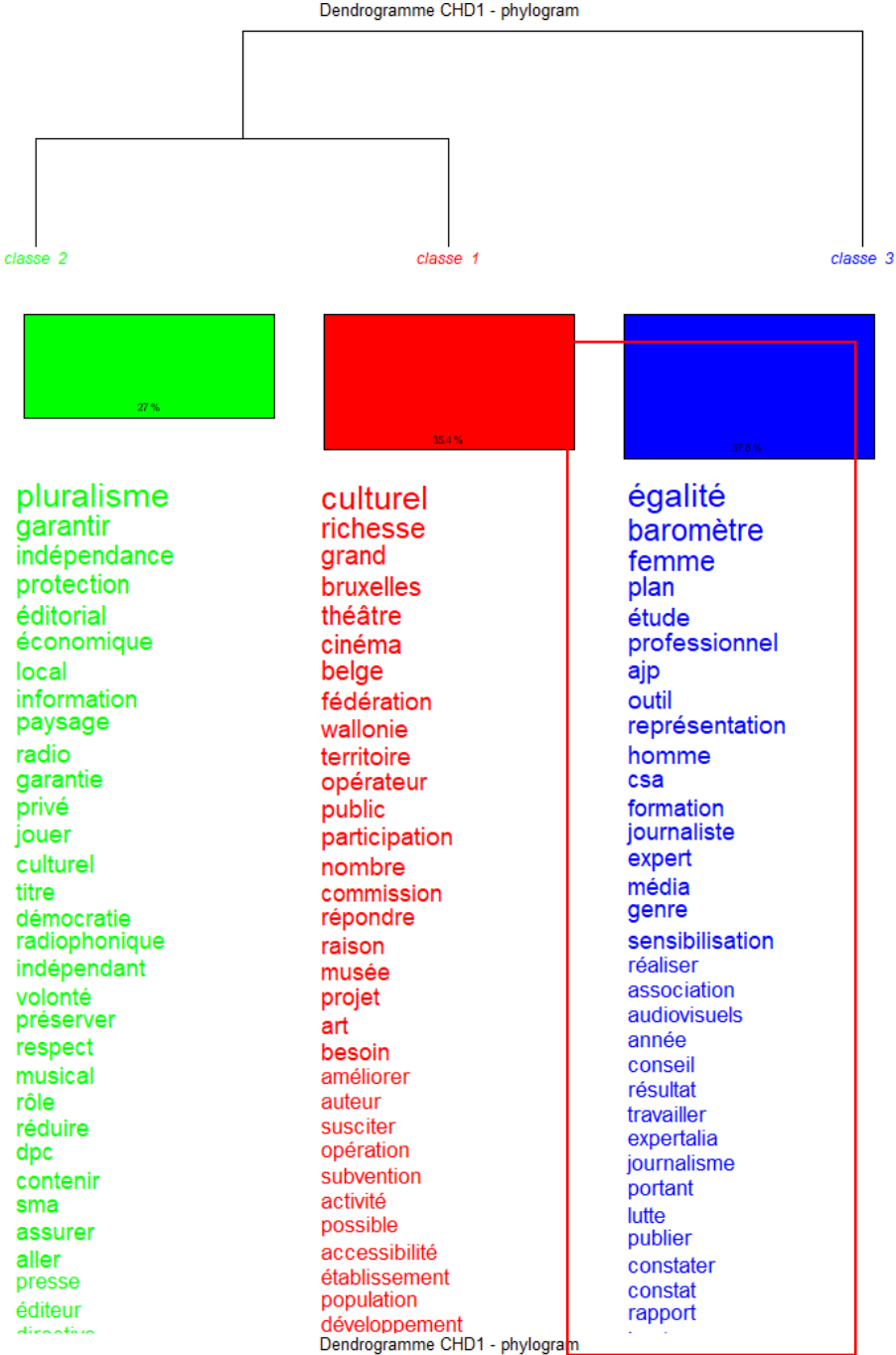
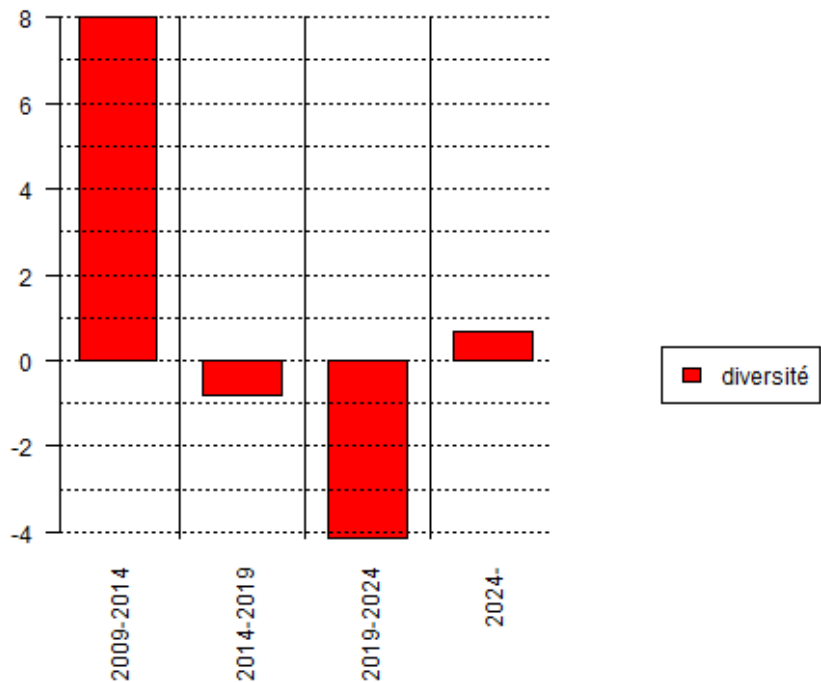
Politiques de diversité dans les médias en Belgique francophone

- Contexte d'apparition des enjeux de « diversité dans les médias »
 - Influence de la France (Emeutes de 2005, discours du Président, etc.)
 - Emergence générale des enjeux de diversité (directives UE, Business)
- Modes d'action politiques :
 - Période exploratoire
 - Fin 2000s : Mise en place par la ministre d'un « plan diversité » incluant un baromètre et un guide de bonnes pratiques piloté par le CSA
 - Années 2010-2024 :
 - Le CSA continue à développer des études et baromètres (audiovisuel)
 - Conventions avec l'Association des journalistes professionnels (AJP) pour des études et actions de sensibilisation (dont presse écrite)
 - Autres actions ponctuelles, notamment liées aux médias de services publics (RTBF) ; élargissement à d'autres secteurs (cinéma, jeux vidéo)

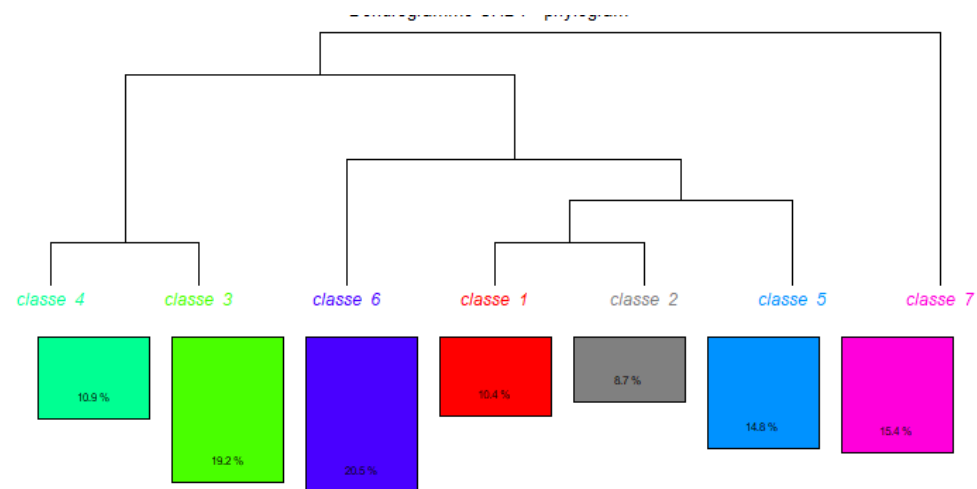
Répartition diversité échantillon

Législature	Occurrences
2009-2014	360
20019	437
2019-2024	742
2024-...	97

Spécificité de « diversité »



Thèmes du corpus (CHD)



étudiant
université
formation
établissement
académique
haut
étude
cursus
master
enseignement
are
enseignant
réussite
science
diplôme
faculté
stage
diplômé
examen
crédit
école
bachelier

enfant
accueil
one
parent
milieu
prévention
violence
famille
jeune
crèche
pse
dépistage
vaccination
maladie
naissance
scolaire
sensibilisati
sexuel
office
lutte
victime

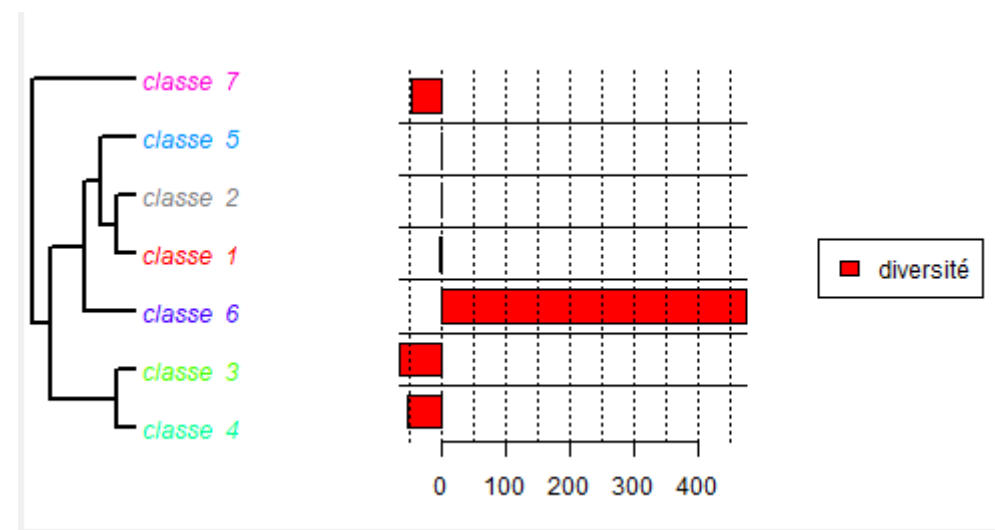
rtbf
csa
éditeur
radio
chaîne
émission
télévision
audiovisuel
publicitaire
diffuser
contenir
publicité
rtl
journaliste
presse
européen
sma
plateformes
numérique
directive
belge

réponse
secteur
entendre
codeco
espérer
culturel
aller
travailleur
ptb
chose
dossier
remercier
volonté
parler
avancer
politique
cst
attendre
majorité
réouverture

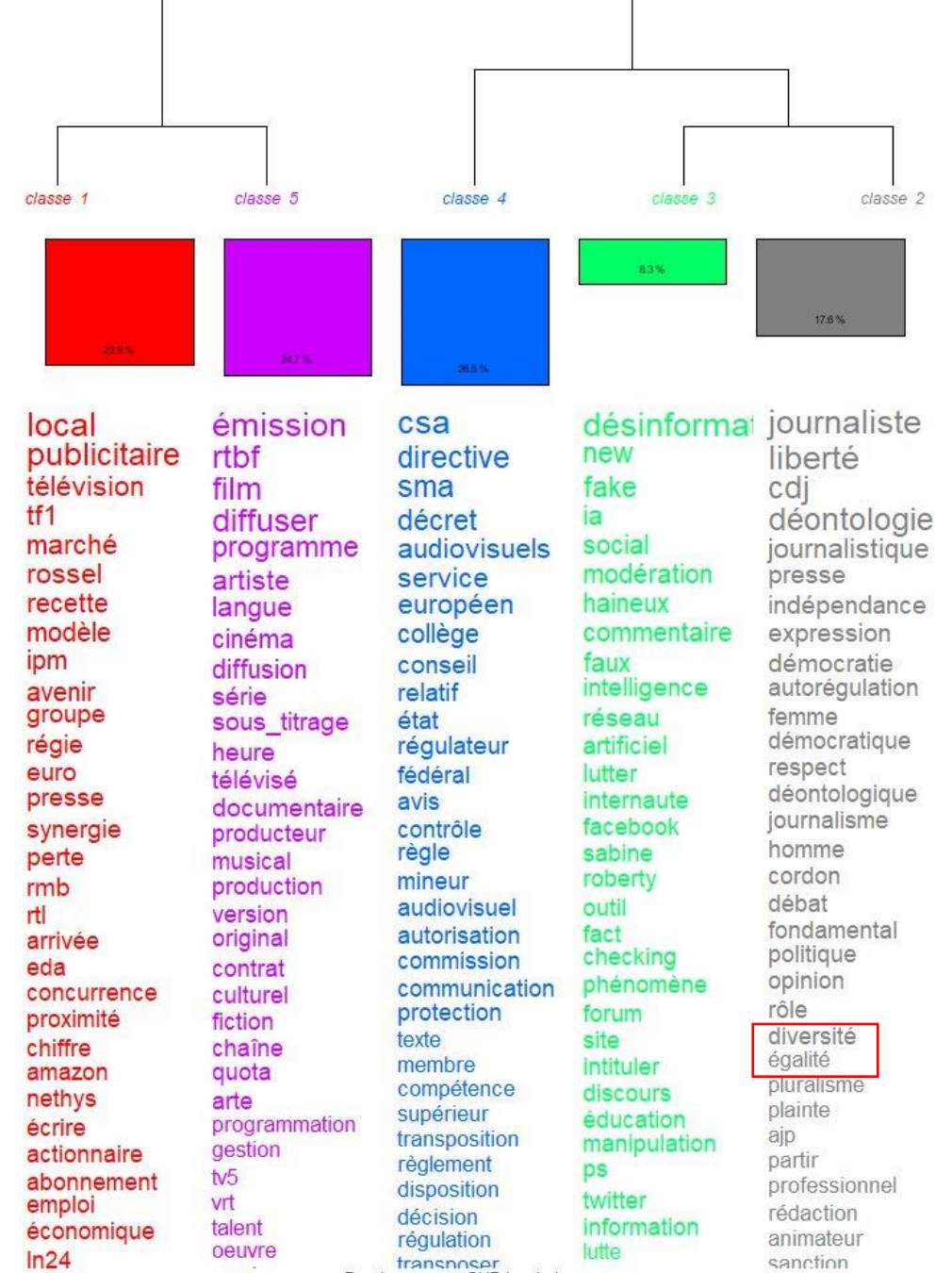
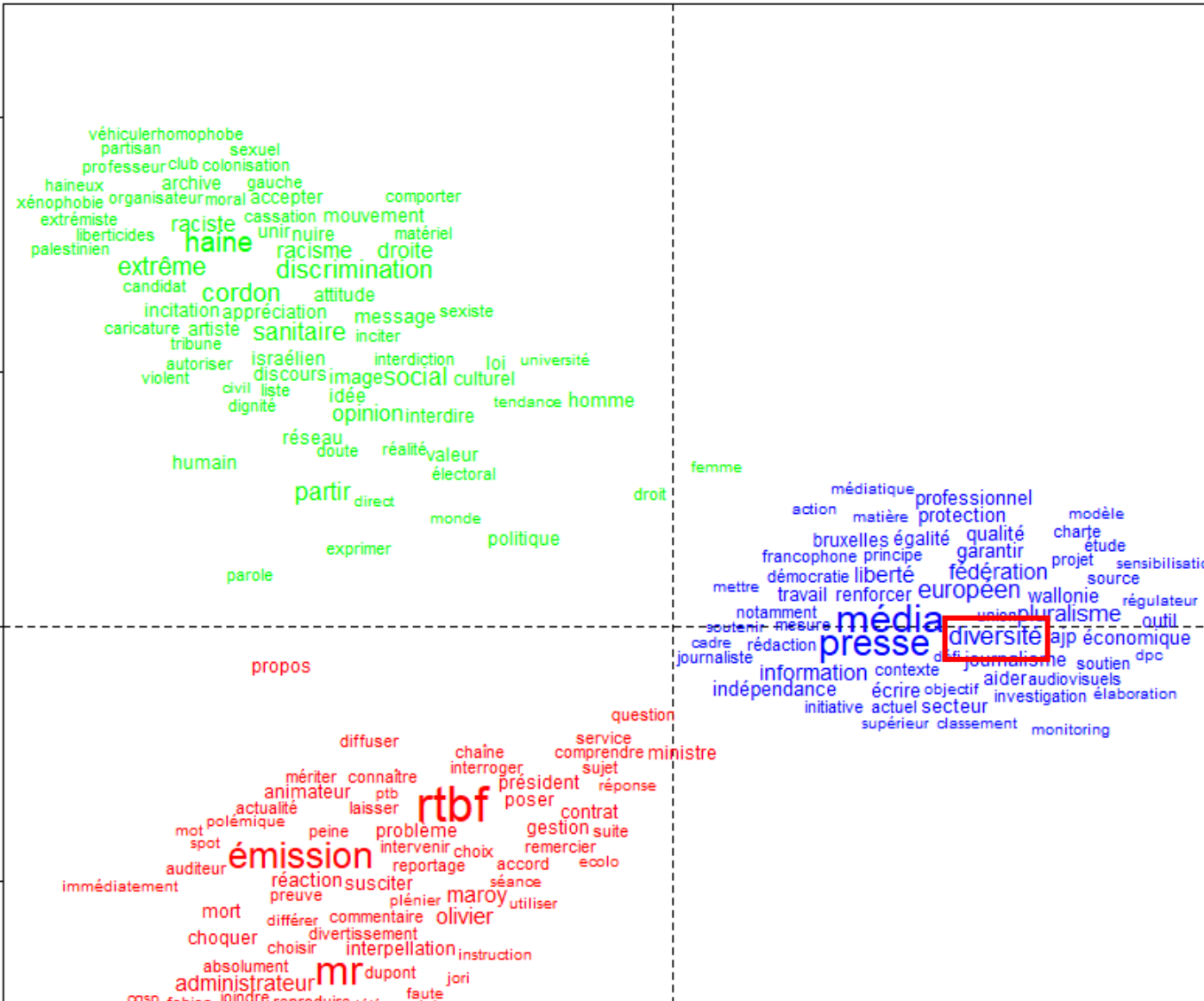
avis
administ
décret
instance
concertatic
conseil
chambre
réunion
gouvernan
texte
cabinet
arrêter
avant_proje
comité
csc
délai
représentar
membre
inspection
proposition

euro
culturel
musée
bruxelles
wallonie
art
subvention
théâtre
fédération
montant
budget
opérateur
artiste
aider
patrimoine
soutien
spectacle
ville
enveloppe
festival
bâtiment

bénédict
linard
ministre
vice_pré
intituler
média
culture
santé
claud
jean
marcourt
enfance
gouverner
droit
femme
vice_prés
recherche
question
supérieur



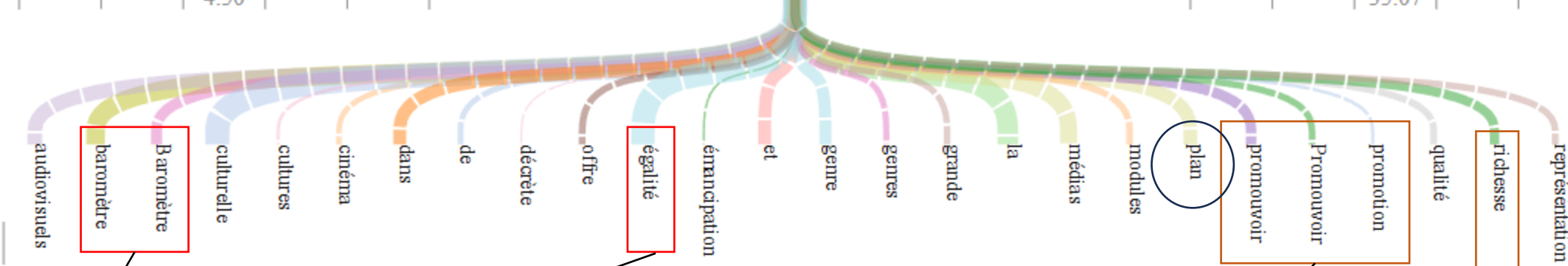
Discours sur la diversité dans les médias



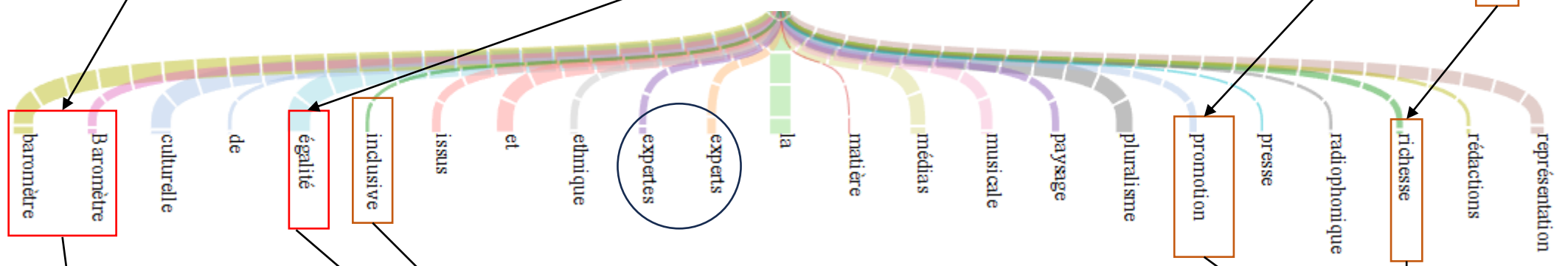
Dendrogramme CHD1 - phylogram

CHD sur classe 6 « média

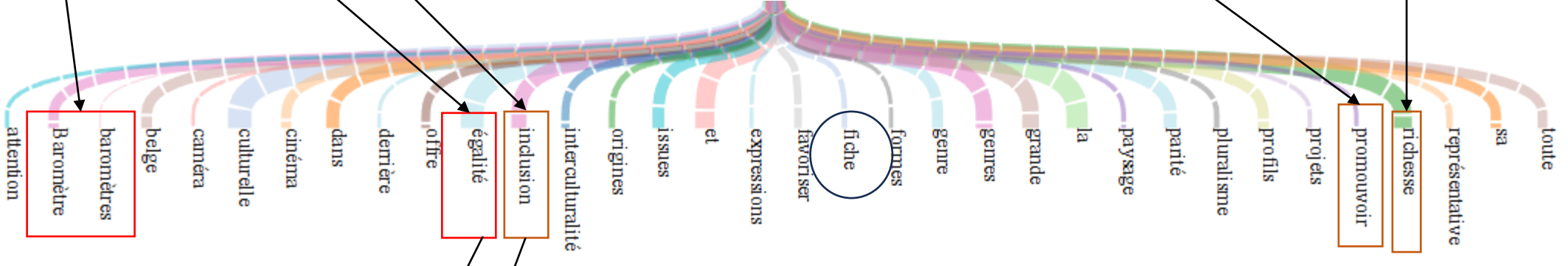
2009-2014



2014-2019

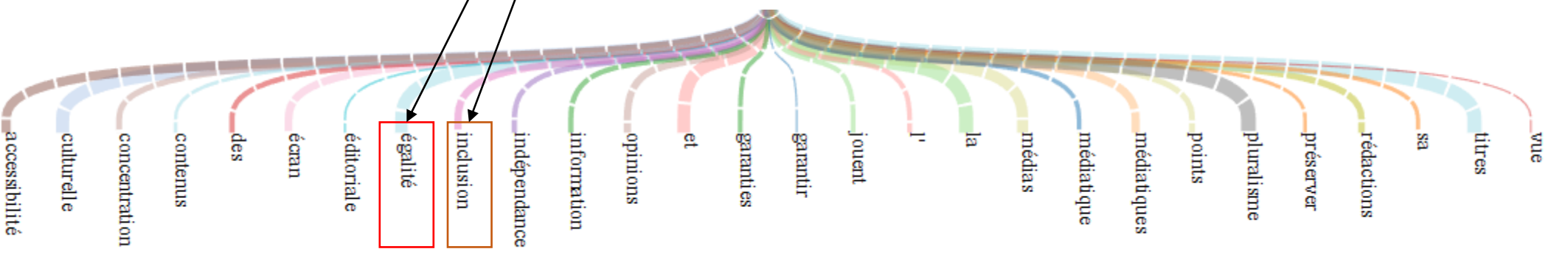


2019-2024



2024-

Cooccurents
diversité
(Hyperbase)



Législature 2009-2014

Députée Engagée (CDH)

Le 7 décembre, vous avez présenté aux responsables des médias le panorama de bonnes pratiques dans le domaine de l'égalité et de la diversité. Parmi les différents constats, il en est un qui a retenu notre attention. Il souligne que si la télévision reflétait l'image de la société belge, « elle serait essentiellement masculine, blanche et trentenaire ». Ce panorama, élaboré par un Comité de pilotage soutenu par la Fondation Roi Baudouin et dirigé par le président du CSA, insiste sur la nécessité de promouvoir l'égalité et la diversité dans les médias dès la formation des journalistes. Par ailleurs, en automne 2009, un baromètre de la diversité dans les programmes de la télévision belge francophone avait été publié. Lors d'une précédente interpellation, vous annonciez qu'un nouveau baromètre paraîtrait au mois de mars de cette année. Ces deux outils représentent deux aspects du plan de diversité dans les médias audiovisuels qui a été adopté par notre gouvernement dans la droite ligne des dispositions de la DPC. **Vous privilégiez les actions de sensibilisation et de concertation et recherchez l'adhésion des éditeurs de services plutôt que de leur imposer des mesures coercitives. Je trouve votre approche constructive et dynamique : la diversité ne se décrète pas.**

Députée Ecolo

- Face à ces résultats, vous avez récemment précisé dans la presse vouloir disposer des résultats du dernier baromètre fixé à 2013 avant de prendre les mesures nécessaires. **Le groupe Ecolo estime que la diversité dans les médias est fondamentalement liée au respect de chaque citoyen.** Pouvez-vous nous confirmer votre volonté « d'attendre » d'autres résultats avant de prendre d'éventuelles directives ? Au-delà de ces constats, où en est la réflexion sur l'application du « plan égalité et diversité » dans les médias ? Même si les télévisions de service public (RTBF et télévisions locales) y sont plus attentives, le chemin est encore long pour atteindre une véritable égalité comme l'indique le deuxième baromètre du CSA

Député MR

- Le baromètre des bonnes pratiques édité par notre CSA évoque cette piste qui permettrait d'assurer une meilleure représentation de la population à l'écran. Madame la ministre, suite aux constats de ce baromètre 2013, **ne pensez-vous pas que certaines actions devraient être développées afin d'inciter les médias audiovisuels francophones à promouvoir la diversité à l'antenne ?** Conformément à son article 63, le nouveau contrat de gestion de la RTBF doit établir au plus tard pour 2014 un plan relatif à la diversité au sein du personnel et à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Où en est ce plan ? Êtes-vous associée à son élaboration ? Ne serait-il pas utile de prévoir un plan de diversité pour la représentation des différents intervenants à l'antenne ?

Législature 2014-2019

Député MR

Le Conseil supérieur de l’audiovisuel – CSA – a invité les pouvoirs publics à garantir une meilleure diversité à l’écran. Il souhaite lancer un nouveau baromètre pour faire le point sur la situation actuelle à cet égard. Cette idée est novatrice, car le baromètre ne fait pas partie de notre culture, contrairement au monde anglo-saxon plus enclin à pratiquer des sortes de « recensements » basés sur l’aspect ethnique ou le genre. **Cette démarche constituerait une première. Est-elle souhaitable ? On peut s’interroger en la matière. En effet, cette approche pose une question philosophique, celle de l’opportunité de pointer les différences puisque leur objectivation et leur mise en exergue pourraient les renforcer.**[...]

Êtes-vous favorable à ce baromètre et à l’instauration de quotas de parution de personnes « non blanches » à l’écran ? Cette démarche peut être jugée souhaitable, mais soyons conscients que sa dimension philosophique peut modifier notre vision des choses. Il s’agit d’une conception propre à la société américaine où les quotas sont clairement appliqués. Des recensements sont menés sur des bases ethniques, raciales, nationales, etc. Cette société est-elle plus tolérante pour autant ? Les avis sont sans doute partagés. Certains répondront par l’affirmative dans la mesure où le président est issu d’une minorité ; d’autres auront une opinion négative, au vu du nombre de bavures policières à l’égard de personnes issues des minorités, qu’elles soient hispaniques ou afro-américaines. Ce n’est peut-être pas la solution miracle, mais cela soulève en tout cas une question vraiment fondamentale.

[Répliquant après qu’on aie interprété son point de vue comme favorable aux quotas] Je n’ai pas dit que j’étais favorable nécessairement aux quotas. J’ai juste posé la question. Je pense que cela vaut la peine de s’interroger à ce propos. Pour l’autre point, **sauf erreur de ma part, vous avez surtout décrit ce qui existe, mais vous n’avez pas donné vos objectifs précis, ni même un calendrier sur le deuxième plan « Diversité ».** Vous avez raison de dire ce qui va bien – on ne le fait pas assez souvent –, mais le rôle du politique est de régler ce qui va mal. Sinon nous ne servirions plus à rien. Je vous invite donc à revenir avec plus de précisions sur ce deuxième plan, c’est ce qui nous a manqué aujourd’hui.

	Jean-Claude Marcourt	Vice-président, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale et à la Recherche et aux Médias	PS
	Gouvernement Demotte III	22 juillet 2014 - 17 septembre 2019 (5 ans, 1 mois et 26 jours)	 PS  cdH

Député PS

À ce titre, je tiens à souligner le travail que vous avez mené conjointement avec la ministre Isabelle Simonis autour de la création d’Expertalia, qui semble avoir contribué à faire **progresser le recours à un plus grand nombre de femmes expertes. Si la situation n’est pas parfaite, nous avons constaté une amélioration au niveau des chiffres. Cette banque de données a, selon moi, en partie contribué à cette évolution.** En 2016, nous avons également adopté à l’unanimité une proposition de décret visant à renforcer l’attention sur l’égalité entre les femmes et les hommes dans les médias. Cependant, il reste encore fort à faire.

Ministre PS

« Pour conclure, je répéterai une fois de plus que **je préfère privilégier la sensibilisation, l’autorégulation et la corégulation du secteur, à une démarche coercitive** »

« Du reste, j’ai déjà réuni à deux reprises l’ensemble des éditeurs pour discuter du manque d’égalité et de diversité dans leur média. Il semble qu’il s’agisse là d’une préoccupation croissante des différents états-majors. J’ai invité des professeurs d’université spécialisés en la matière pour parler des biais de perception pouvant exister dans les différentes rédactions. Les échanges d’expériences dans ce cadre ont été très positifs et **nous les poursuivrons sous une autre forme qui reste à déterminer** »

Législature 2019-2024

Gouvernement Jeholet

17 septembre 2019 -

15 juillet 2024

(4 ans, 9 mois et 28 jours)

 PS
  MR
  Ecolo

MR VS Ecolo

- Votre réponse me laisse bouche bée, Madame la Ministre ! Nous sommes évidemment en démocratie ; nous ne devons donc pas forcément partager la même opinion. La lutte contre les discriminations est essentielle. C'est un combat légitime que je défends entièrement et qu'il faut mener sans relâche. **Je suis toutefois profondément sceptique quant à cette initiative qui consiste à diviser la population et à enfermer des personnes dans des « bulles », selon la terminologie utilisée par les organisateurs de l'événement. Comment pouvez-vous croire qu'il est possible de lutter contre des discriminations en organisant soi-même des discriminations ? Je ne comprends pas que vous puissiez honnêtement penser que c'est en séparant des groupes de personnes que vous favoriserez un meilleur vivre-ensemble et une plus grande cohésion sociale.** Vous arguez du fait qu'il s'agirait d'une approche thérapeutique pour traiter de manière spécifique les traumatismes vécus par une minorité. Cet événement revendique toutefois la non-mixité et **il favorise l'entre-soi et non le vivre-ensemble. Il ne s'agit pas d'interculturalité, mais bien de repli sur soi.** Je suis persuadé qu'il vaut mieux encourager la mixité et le rapprochement plutôt que d'enfermer des personnes différentes dans des groupes hermétiques. Je défends toutes les libertés, Madame la Ministre, mais celles-ci ne doivent pas se heurter à des principes fondateurs de notre société. Cette initiative est non seulement choquante, mais elle est aussi contreproductive dans la lutte contre les discriminations. Je trouve hallucinant que des ateliers de ce genre soient organisés avec des moyens publics.
- [Député Ecolo] **On sent bien la fange vers laquelle le président du MR essaie de tirer le débat public, comme les populistes et réactionnaires le font un peu partout : il invente des paniques morales et clive la société, au lieu de s'attaquer sérieusement aux réels enjeux tels que le climat, le logement ou encore l'emploi.** Moralement et politiquement, c'est assez abject. Toujours est-il que le président du MR en a le droit et la liberté en démocratie. En revanche, s'il s'agissait, dans ce but, de détourner de l'argent public de la Fédération Wallonie-Bruxelles en dépit des critères légaux, ce serait vraiment problématique. Je vous remercie du suivi que vous accordez à ce dossier.
- [Député MR:] Monsieur ____ a manifestement fait **un amalgame entre le positionnement politique de mon parti, que je représente en tant que cheffe de groupe, et celui d'une étude dont il ne lui appartient pas de juger de la qualité scientifique ou pas, comme Madame la Ministre l'a relevé. L'étude du CJG n'est pas le positionnement politique du MR. [...] Il convient de ne pas confondre le positionnement politique du MR avec les appréciations de M. Bierin sur une étude du CJG.**

Députée Ecolo VS ministre Ecolo

- La proposition de programmes bilingues dans notre chaîne publique peut, dès lors, s'inscrire dans cette dynamique. Concernant l'encouragement de la diversité linguistique dans les médias, **je voudrais insister sur l'importance pour les écologistes de s'assurer de la présence de toutes les formes de diversité au sein des médias**, pas seulement sur le plan linguistique. La chaîne publique doit refléter la diversité de la population belge dans son ensemble. C'est fondamental pour nous. Elle doit pouvoir prêter une égale attention à la parité et à la représentation de toutes les minorités dans les sujets abordés
- [réponse de la ministre :] sur la diversité dans les médias, en particulier à la RTBF, je rejoins votre propos et **j'en profite pour rappeler qu'il s'agit d'un enjeu prioritaire pour moi comme pour le gouvernement.** À la RTBF, il existe en effet un plan « Diversité ». Prévu par le contrat de gestion, il est en plein déploiement. Toute forme de diversité, qu'elle soit culturelle, de genre, sociologique, etc., doit trouver sa place dans un média public.
- Un constat est sans appel aujourd'hui : les **personnes racisées** sont très peu représentées dans les médias. L'absence de mixité dans la sphère médiatique, et globalement **dans toutes les structures institutionnelles**, est intimement liée aux questions de racisme et de discrimination qui sont au cœur du débat actuel. Cette réalité est le miroir de la réalité que ces minorités vivent au quotidien : les obstacles à l'emploi, à l'enseignement, au logement, etc. [...]. Notre rôle, en tant que politiques, est de faire tout notre possible pour leur assurer un cadre de travail sécurisé, serein, sans quoi la sous-représentation des personnes racisées dans le secteur sera toujours interrogée dans dix ans sur les bancs de notre Parlement. Madame la Ministre, **en tant qu'écologistes**, nous voulons une société où chacun puisse occuper pleinement sa place au sein de l'espace public et des institutions. Les médias ont un rôle énorme à jouer en ce qu'ils vont – je parle ici au futur proche parce que je sais que vous y travaillerez – sans relâche jouer un rôle crucial sur le changement culturel nécessaire pour venir à bout du racisme.
- [réponse de la ministre :] Madame et Monsieur les Députés, **je commencerai par un préalable sur le terme « racisé », avec lequel je me sens un peu mal à l'aise.** Porteur d'un paradoxe, il est aujourd'hui le terme qui désigne le mieux, de manière générique, les personnes victimes de racisme et laisse sous-entendre, par ailleurs, que les races existent. Toutefois, comme il est employé par les personnes victimes de racisme, je vais l'utiliser elles-mêmes malgré mes questionnements personnels. Le champ lexical a tout son sens ici également. Les événements des dernières semaines, aux États-Unis et chez nous, montrent à quel point il est essentiel d'agir.

Député Engagé (CDH)

Nous espérons que cette dernière aura une incidence. Il n'en reste pas moins que ces mesures qui s'inscrivent généralement dans la continuité de plans antérieurs tardent à produire leurs effets. Nous devons vraiment nous atteler à trouver des solutions «complémentaires», comme vous les nommez. Nous devons réagir rapidement, c'est évident. La RTBF, en particulier, doit jouer un rôle exemplatif dans ce domaine: c'est en effet sur ses écrans que la diversité peut être la plus visible. Au-delà des mesures, formations et coachings en vigueur, il faut inviter l'ensemble des acteurs du paysage médiatique – et en particulier la RTBF donc –, à assurer la visibilité de toutes les minorités à l'écran. **L'idée n'est pas ici de souscrire à une forme de wokisme, mais tout simplement d'affirmer que la diversité fait partie de la réalité de notre société et mérite d'être valorisée dans toutes ses composantes.**

Député PTB

M. Jori Dupont (PTB). – Je suis loin de prétendre que vous ne faites rien, Madame la Ministre. Les fiches «Siversité» sont d'ailleurs des pistes intéressantes dans le domaine du cinéma. Cependant, si le Plan «Diversité» de la RTBF est une bonne chose, rappelons qu'il y a eu d'autres moutures de ce texte. Le premier Plan «Diversité» date de 2019 et le baromètre que le CSA vient de publier concerne l'année 2022. Dans les faits, compte tenu de l'augmentation des problématiques, **force est de constater que ce plan n'a pas changé grand-chose. J'espère que le nouveau Plan «Diversité» amènera cette fois à des changements réels. J'espère voir les résultats de vos actions.**



Législature 2024-...

Gouvernement
Degryse

Depuis le 16 juillet 2024
(1 an, 4 mois et 3 jours)

 Les Engagés  MR

Député :

« Si certaines missions relatives à des objectifs précis **concernant la présence de la diversité à l'écran** ou encore l'accessibilité numérique aux personnes en situation de déficience sensorielle appellent à être renforcées, la RTBF atteint, voire dépasse largement certains de ses objectifs ».

Ce qui influence les discours (et actions) de diversité

- Effet parti ?
- Effet opposition/majorité ?
- Effet député ?
- Effet compétences ministérielles ?
- Effet de l'actualité et de l'air du temps ?

Conclusions : une approche consensuelle (à ce stade)

- Personne n'est contre la diversité, voire tout le monde est pour
- Certains enjeux analogues apparaissent, notamment **portés par le contexte** (égalité, sexisme), des ministres (Droits des femmes) ou par des députés (« nouvel antiracisme »)
- Diversité reste cependant structurant des discours des travaux parlementaires sur les médias :
 - Un cadrage initial « diversité » stable sur toute la durée ;
 - Marronnier des questions parlementaires au gré des « études » ou d'actualité ;
 - Les actions « de diversité » comme justification d'action ministérielle face à une diversité d'enjeux relativement analogues (haine en ligne, violence envers les journalistes, traitements médiatiques divers)
 - Tout le monde est pour « la diversité » mais rien ne change. Catégorie opérante au-delà de la sensibilisation ou la mise à l'agenda?

Conclusions : Effets de la montée des positions conservatrices ?

- « Courants » au sein de la droite (jusque quand ?)
- Le contester, en choisir le sens ou ne plus en parler ?

Débats parlementaires : pas un espace où ces enjeux se jouent ?



Bibliographie

Arquembourg J. (2003). La constitution des problèmes publics. In *Le temps des événements médiatiques*, 69-84. Médias-Recherches. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. Arquembourg J. (2016). L'antibiorésistance en France, du risque à la menace pour la santé publique. *Questions de communication*, 14 (juin), 29-47. Auboussier, J., Doytcheva M., Seurrat A. et Tatchim N. (2023). La diversité en discours : contextes, formes et dispositifs. *Mots. Les langages du politique*, 131 (mai), 9-26. Badau E.-T. (2019). De la mise à l'épreuve de l'alimentation par l'antibiorésistance au développement des concepts sans antibiotique et One Health : publicisation et communication en France et aux États-Unis. Thèse de doctorat, Sorbonne Paris Cité. Bereni L. (2009). « Faire de la diversité une richesse pour l'entreprise ». *Raisons politiques*, 35 (3), 87-105. Bruneel E. (2018). L'altérisation de la pluralité sociale via la rhétorique de "la diversité" dans le discours d'organisations françaises : une analyse sémiocommunicationnelle. *Sociétés plurielles*. Calabrese L. (2018). Diversité, entre constat et injonction. In Calabrese L. et Veniard M. (Ed.), *Penser les mots, dire la migration*, Louvain-la-Neuve : Editions Academia, 71-79. Cefaï D. (1996). La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 14 (75), 43-66. Cefaï D. (2016). Publics, problèmes publics, arènes publiques.... Que nous apprend le pragmatisme ? *Questions de communication*, 30 (décembre), 25-64. Dalibert M., Lamy A. et Quemener N. (2016). Introduction. *Etudes de communication. langages, information, médiations*, 47 (décembre), 7-20. Derinöz S. et Calabrese L., Parler de diversité. La construction journalistique d'un problème public dans les médias belges francophones. In Neveu F., Prévost S., Steuckardt A., Bergounioux G., et Hamma B. (Ed), *SHS Web of Conferences*, 138. Derinöz S. (2023). La diversité dans la presse belge francophone : enjeux autour de la circulation d'une formule. *Mots. Les langages du politique*, 131 (mai), 51-70. Devriendt É. (2012). "Diversité" et consensus dans le discours social sur l'"identité nationale". Analyse dans la presse quotidienne française (2007-2010). *Le Discours et la langue*, 3.1, 159-174. Doytcheva M. (2020). "White Diversity": Paradoxes of Deracializing Antidiscrimination. *Social Sciences* 9 (4), 50. Guaresí M. (2015). Les thèmes dans le discours électoral de candidature à la députation sous la Cinquième République. Perspective de genre (1958-2007). *Mots*, 108 (octobre), 15-37. Gusfield J.R. (1984). *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*. Chicago : University of Chicago Press. Krieg A. (2000). Analyser le discours de presse. *Communication. Information médias théories pratiques*, 1, 75-97. Krieg-Planque A. (2009). La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique. Besançon : Presses Univ. Franche-Comté. Molinari C. (2014). Issu de la diversité : une formule aux contours polémiques. *Repères DoRiF*, 5 (17). Neveu E. (2015), *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris : Armand Colin. Rajasekar N., Aguilar-Champeau M. et Hartmann D. (2022). Diversity Discourse as Racialized and Double-Edged: Findings from a National Survey. *Sociology of Race and Ethnicity* 8 (2), 315-332. Sabbagh D. (2012). Discrimination positive et « diversité » : les chaînons manquants. *Raison publique*, 17 (2), 199-217. Seurrat A. et Bruneel E. (2018). Figurer « la diversité » ? *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 45 (octobre). Sholomon Kornblit I. (2019). La diversité culturelle dans tous ses états : analyse discursive, rhétorique et argumentative d'une formule. Thèse de doctorat, Université de Bar Ilan. Tandé A. (2013). Lutter contre les discriminations ethno-raciales et/ou promouvoir la diversité ? : le développement d'une action publique ambiguë en région de Bruxelles-Capitale (1997-2012). Thèse de doctorat, Lille 2. Vertovec S. (2012). "Diversity" and the Social Imaginary. *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie*, 53 (3), 287-312. Widmer J. (2010). Discours et cognition sociale : une approche sociologique. Paris : Archives contemporaines.